

Chronique de novembre 2026

Les pénitents blancs à Cairanne 1650 – 1849 (2)

Dans la chronique précédente, nous avons rappelé la présence d'une confrérie des pénitents blancs à Cairanne depuis 1650, ses statuts, son rôle dans la paroisse par analogie avec d'autres confréries car il n'y a aucune archive avant 1764 à part les visites pastorales.

Il pleut dans la chapelle 1696

Dans la visite pastorale[1] *: après quoi mon Seigneur s'en est allé à la chapelle des pénitents blancs du dit lieu en compagnie de andré delubac recteur et de jean alexande chapellin de la dite chapelle. Monseigneur a ordonné au dit recteur de faire accommoder le couvert de la dite chapelle.*

Conflits avec le clergé local 1764

Lors de la visite pastorale de 1764[2], les pénitents blancs se plaignent auprès de l'évêque que le secondaire (clergé local) serait tenu de fournir quatre cierges pour la messe et l'enterrement des confrères, quatre fanaux et de l'huile pour la lampe du Saint-Sacrement ce que conteste fortement le secondaire ; l'évêque conclut que les pénitents blancs, n'ayant pas en main la preuve qu'ils avancent, sont déboutés.


HEURES
A L'USAGE DES CONFRAIRIES
DE PÉNITENS,
CONTENANT
A CARPENTRAS,
M. DCC. LXXX.



Source : mairie

Livre de prières des pénitents blancs de Cairanne

[1] ADV 6 G 28.
[2] ADV, 6G28.

Le registre de 1767-1848 [3]

Il comprend :

1 - Le cathalogue (sic) de tous les confrères et confrèresses.

En 1767, la liste des confrères comprend 60 noms et des confrèresses 64 noms. Chiffre surprenant ! Par contre le conseil (d'administration) comporte dix-huit postes, 3 réservés aux confrèresses pour des postes subalternes : secrétaire et blanchisseuse. La parité n'est pas encore là !

À cette époque Cairanne compte environ 180 feux. On peut donc estimer que la moitié de Cairanne au moins est concernée par les pénitents blancs !

2 - Les fondations de messes

En 1767, il y a neuf fondations en capital et une en terre rattachées à la chapelle des pénitents blancs. Cet ensemble, appelé *Chappellenie*, génère des revenus. Par un système curieux, l'évêque local va désigner un ecclésiastique qui n'est pas forcément de la paroisse qui va profiter de ces revenus en assurant en contrepartie les obligations des fondations (prières, messes et cérémonies). L'ecclésiastique ainsi nommé s'appelle *le chapelain*. La prise de possession de la chapellenie se fait en général devant notaire pour une durée très variable (un an à plusieurs années). Celle de Cairanne rapporte 500 livres par an[4].

Une *fondation* de messe est un acte en général notarié par lequel un bien ou un capital est donné à l'Église pour qu'elle célèbre des messes à perpétuité ou pendant un temps donné. Ces célébrations prient pour une intention précise, comme le repos de l'âme du défunt.

3 - Le revenu de la confrérie

Les revenus de la confrérie sont très très modestes. Il est question de sommes annuelles autour de 40 à 60 livres[5] provenant des cotisations, de la taille ?, des quêtes, des amendes :
Plus tirés de mr le lieutenant de ce lieu, six livres argent reçu des ivrognes trouvés en débauche.
Il y a des impayés : le plus titré des pénitents Fabry de Chateaubrun doit *la somme de trente-neuf livres pour dix années d'arriérage !*

La chapelle des pénitents devient un lieu public en 1790[6]

Jusqu'en 1790, la chapelle est considérée comme un lieu privé ; on prend soin de fermer les portes à chaque office ou manifestation, réservé uniquement aux confrères. Les confrèresses ne peuvent pas entrer dans la chapelle et ne portent pas l'habit.

Mais voilà que les esprits s'échauffent après la prise de la Bastille. Des troubles éclatent à Carpentras, Avignon, Vaison. Fin 1789, il est question d'un rattachement du Comtat à la France. Le pouvoir papal contre-attaque en proposant une réforme des élections locales : on élit un maire, des adjoints et un groupe de 12 notables pour gérer la cité. Les Cairannais mâles sont convoqués à la chapelle des pénitents blancs pour élire ce beau monde. Le curé du moment fait un discours mi-sermon mi-plaidoyer pour le pape. Et c'est ainsi que le premier maire de Cairanne, Bagnol père, est élu le 12 juillet 1790 dans la chapelle des pénitents blancs

[3] ADV, 25J788.
[4] ADV, 1L258. 500 livre = 5000 € chiffre important pour l'époque.
[5] Un livre tournois vaudrait entre 8 et 10 euros.
[6] ADV, Cairanne BB10/1.

qui va devenir un lieu de pouvoir civil[7]. Parmi les douze notables, il y a au moins quatre pénitents blancs mais nous n'avons pas pu déterminer leur métier.

Première fin des pénitents blancs à Cairanne (1792)

Le 14 septembre 1791, le Comtat Venaissin est rattaché à la France et fait partie intégrante de l'empire français. Les législateurs du moment sont très anticléricaux.

La loi du 6 avril 1792 interdit le port du costume religieux et supprime les confréries et les congrégations. Le registre s'arrête à l'élection d'un recteur le 1er mai 1791.

Renaissance des pénitents blancs à Cairanne (1816)

Le registre reprend à la suite comme si rien ne s'était passé entre 1792 et 1816 ! Cependant la confrérie se retrouve sans sa chapelle qui a été détruite, tombant en ruines. Elle utilise alors la chapelle Saint-Roch qui est mise à disposition par la municipalité.

Deuxième fin des pénitents blancs (1848)

Le registre rend compte des activités de la confrérie de 1820 à 1848. Elles se limitent à des élections annuelles des recteurs, des procès-verbaux de vérification des comptes, des cotisations et des dépenses dont la principale est l'achat de cierges.

Un dernier relevé de membres fait état de plus de 140 confrères et confrèresses.

Puis plus rien.

Cette situation se retrouve dans tout le Midi de la France et des chercheurs ont essayé d'expliquer ce déclin.

Certains ont suggéré la perte de la foi et la diminution du nombre de confrères après la Révolution ce qui n'est pas le cas pour Cairanne puisque le nombre a bien augmenté.

Certains ont proposé l'environnement politique mais Cairanne est loin des intrigues politiciennes.

Une autre hypothèse, quelque peu hardie, est que les confréries attirent plus les classes populaires que les élites chrétiennes qui s'en éloignent. Ces dernières montraient un zèle religieux et encadraient intellectuellement la vie de la confrérie. C'est à cette défection des élites et à la prolétarisation de la confrérie qu'Agulhon[8] attribue la fin de la confrérie des pénitents blancs en 1848 à Cavaillon[9].

Cette hypothèse est-elle valable pour Cairanne ? L'augmentation du nombre de confrères va dans ce sens.

Mistral n'est pas tendre avec les confréries (1852)[10] :

Je me souviens du temps où nous allions aussi à la procession des pénitents blancs et je n'ai pas oublié les haines, les rivalités et l'ivrognerie scandaleuse dont ces pieuses simagrées étaient le motif.

Gérard Coussot

[7] Curieusement, Cairanne est toujours sous l'autorité du Pape jusqu'en septembre 1791. C'est donc plus un consul.

[8] Maurice Agulhon, *Les confréries des pénitents au XIX^e^ siècle,* Etudes Héraultaises, N°3, 1985.

[9] Il se pourrait que la révolution de 1848, entraînant la chute du roi Louis-Philippe et la proclamation de la Deuxième République ait pu accélérer la fin de la confrérie.

[10] Frederic Mistral, *Mémoires et Récits*, Édition R. Rollet, Aix-en-Provence, 1970.